

DURÉE
(175 heures)
Dates
(Voir catalogue)

ATTESTATION DE CAPACITE DE VOYAGEURS

Objectifs

Donner aux transporteurs les connaissances dans le domaine du droit, du commercial, de la gestion, de l'exploitation et de la réglementation en vue de valider l'attestation de capacité voyageurs.

Public/pré-requis

Tout public

Méthodes et supports pédagogiques

L'examen se compose d'un QCM portant sur l'ensemble des matières suivantes : droit commercial, gestion, exploitation et réglementation, d'une épreuve portant sur la gestion et l'exploitation de l'entreprise, composée de questions et d'exercices exigeant une réponse rédigée.

La durée totale des épreuves : 4h00

Les cours sont dispensés :

Les mercredis de 16h à 19h

Les jeudis de 17h à 19h

Qualification des intervenants

Formateur expert dans ce domaine de compétences

Modalités d'Organisation – d'Evaluation

Formation présentielle

Evaluation en fin de formation :

- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation de l'atteinte des objectifs par le formateur ; (Quizz, mini études de cas)

Validation : Attestation de stage

Effectif

Min 3 / Maxi 12 participants

Lieu

CCIM-FORMATION
ZI Manhity
97232 Lamentin

Intervenant

CCIM-FORMATION

PROGRAMME

Aspects juridiques de la vie de l'entreprise

Les formes juridiques, Les contrats

L'activité commerciale, L'environnement de l'entreprise, Les assurances

Gestion commerciale et financière de l'entreprise

L'étude de marché, La politique, stratégie et action commerciale

La gestion des ventes, La gestion prévisionnelle

Les opérations de fin d'exercice, La fiscalité

Réglementation sociale

Les principales sources de la réglementation, Le contrat de travail / La

durée du travail, Les relations employeurs-salariés

Réglementation professionnelle

Organisation de la profession

Les différentes catégories de services de transports intérieurs

Les autorités compétentes pour l'organisation des services réguliers ou à la demande, Le conventionnement des services réguliers ou à la

demande, Les autorisations de services occasionnels

Les déclarations de services privés.

Les contrats type de transport (contrat transporteur/usager.

Le contrôle et les sanctions liées à l'exercice de la profession

Les différentes catégories de services

Les services soumis à autorisation (CEE et hors CEE)

Les services non soumis à autorisation

Normes et exploitation techniques

Le choix d'un véhicule

Le garage et l'atelier

La protection de l'environnement et l'évolution technologique

Sécurité

La sécurité et le code de la route

Sécurité et code du travail

Les transports spécialisés

Les règles spécifiques au transport de personnes

Transport international

Les titres d'exploitation

Les régimes douaniers

La C.M.R.

Les règles de circulation et le contrôle

Renseignements et Inscriptions :
CCIM-FORMATION
Tél : 0596 42 78 78 - Fax : 0596 50 19 05
E-mail : formation@martinique.cci.fr

COÛT

3 000 €